

REGLEMENT INTERIEUR DU BASKET CLUB DE PLOUGASTEL

Les rencontres :

- Le samedi après-midi pour les jeunes et samedi soir et/ou dimanche en journée pour les seniors.
- Les rendez-vous sont fixés à la Salle de la Fontaine Blanche.

Les équipements:

- Maillot et short fournis par le club (caution demandée), tennis ou baskets pour les rencontres.
- Short et tee-shirt ou survêtement pour l'entraînement.

Les convocations :

- Elles seront affichées à la salle de la Fontaine Blanche ou vous seront transmises par vos entraîneurs respectifs.
- Vous pouvez également aller consulter le site du Club avant chaque week-end : basketclubplougastel.fr

En signant une licence au Basket Club Plougastel, je m'engage à :

<u>Pour les Parents</u> :

- Marquer les vêtements de mon enfant: trop d'affaires sont perdues ou non réclamées chaque saison.
- · Accompagner mon enfant à l'intérieur de la salle et attendre l'arrivée de l'entraîneur.
- Assurer mon tour d'accompagnement lors de matchs à l'extérieur. En cas d'indisponibilité, prévenir l'entraîneur le plus tôt possible ou contacter un autre parent afin de permuter.
- Payer 100 €uros de caution pour la tenue de basket fournie par le club. Cette caution servirait au cas où mon enfant ne restituerait pas son maillot et/ou son short en fin de saison. Ils ne doivent être portés que pour les matchs et il est impératif que les joueurs se changent avant et après chaque rencontre.
- Prendre connaissance et respecter les Dix Commandements des Parents.
- Respecter les choix et les décisions de l'entraîneur, des arbitres lors des matchs.
- Quand je viens voir mon enfant jouer à la salle, je regarde le match dans les gradins et non sur le banc de touche. Le responsable de salle veillera à ce que ce principe soit respecté.
- Vérifier la validité de mon assurance pour le transport d'enfants (le club rappelle que le chauffeur du véhicule est responsable de ses passagers pendant le trajet).

Pour les Joueurs :

- · Porter dignement les couleurs de mon club, en ayant en tout temps et en tout lieu un comportement exemplaire.
- Respecter les décisions et choix de mon entraîneur (en sachant que le bureau du club est là pour m'écouter afin de régler tout différend).
- Des sanctions seront mises en place pour celui qui ne respecte pas cette règle :
 - si 1 ou 2 convocations non respectées ou non remplacées : un match de suspension,
 - à la 3ème convocation non respectée, nous exclurons le joueur pour la saison. Merci donc aux parents de faire respecter ces rècles.
 - Le responsable de salle fera un rapport après chaque week-end.
- Prévenir l'entraîneur ou le responsable de l'équipe en cas d'absence.
- Participer aux stages d'arbitrage mis en place au sein du BCP.
- A partir de la catégorie U13:

Assurer mes tours d'arbitrage et de table de marque à chaque fois que je serai prévu. Pour m'aider dans les tâches d'arbitrage et OTM (Officiel Table de Marque), j'ai suivi les formations sur http://infbb.sporteef.com et obtenu les certificats "OTM club" et "Arbitre club". Il en va de la bonne marche du club. J'apprécie de pouvoir compter sur la présence d'arbitres et OTM pour jouer mon match, alors j'en fais de même pour les autres_équipes. Je suis présent et à l'heure quand je suis convoqué.

A partir de la catégorie U17:

Fournir un chèque de caution 100 €uros. Ce chèque servira à couvrir les amendes éventuelles infligées au club, par le Comité Départemental ou la Ligue Régionale, suite au manquement du joueur ou de l'équipe concernée (dossiers disciplinaires, forfaits d'équipe, amendes).

Le BCP n'est pas responsable du licencié à l'extérieur de l'enceinte sportive, même en déplacement.

Tout	apport d	le boissons	alcoolisées	et de	substances	illicites sont	· interdites	dans la	a salle	de	sport.

Fait en deux exemplaires ⁽¹⁾ , à Plougastel-D	Daoulas, le
Signatures	
Ar	Le licencié (nom-prénom)
elihe	(catégorie) ou son tuteur légal
,	——————————————————————————————————————

Le Président